



# La Lettre de Contrières

*Lettre d'information du conseil municipal de la commune de Contrières  
- n°3 - 2nd trimestre 2009*



## L'édito du Maire

Chères Contriérais, chers Contriérais,

Avec ce troisième numéro, je voudrais vous esquisser le travail fourni par l'équipe municipale depuis un an et les futurs projets.

1. Notre carte communale se concrétise : l'enquête publique va démarrer dans les prochains mois ; vous pourrez venir la consulter et donner votre avis sur cet outil qui nous facilitera la tâche et préservera nos structures agricoles.

2. L'assainissement du bourg est toujours à l'étude ; le projet avance.

3. Répondant au souhait de différents services, nous avons «baptisé» de nouveaux villages : Village de la Croix Martin, Village Martin, le lotissement des écoles et le Bourg, avec une numérotation (le plan vous sera fourni dans la prochaine « Lettre »).

D'autre part, le panneau d'entrée d'agglomération sur la RD383 a été déplacé et un panneau «70» nous incite à ralentir. Respectez le pour la sécurité de nos enfants.

Il nous reste deux parcelles à vendre au lotissement des écoles : faites en de la publicité. Ainsi, nous pourrions continuer notre démarche de viabilisation dans la nouvelle parcelle acquise.

Merci et à la prochaine fois.

Le Maire,

Camille MARIE

## Syndicat de La Perrelle



La taxe d'enlèvement des ordures ménagères va baisser pour l'année 2009. En effet, elle passera de 16,19 % en 2008 à 13,87 % en 2009 pour notre commune.

La baisse de ce taux résulte d'un lissage permettant d'appliquer aux différentes communes de la communauté de communes de Montmartin-sur-Mer le même taux dans les années à venir.

De plus, un effort collectif dans le tri sélectif des ordures a été ressenti. Il en résulte une diminution des volumes, qui se traduit concrètement par la baisse des cotisations de la communauté de communes au Syndicat de la Perrelle et donc par une diminution du coût d'enlèvement. Continuons nos efforts au quotidien afin que les coûts continuent à baisser, nous en bénéficierons tous !

## CCAS : Atelier Mémoire à Contrières

Un bénévole formé par la MSA animera l'atelier mémoire. A raison de quinze séances d'environ 1h30 tous les 15 jours, à partir de la mi-septembre.



Le coût, de 30 € par personne (50 € pour un couple), sera pris en charge pour moitié par le CCAS, soit 1 € par séance à charge du bénéficiaire.

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir vous inscrire en mairie avant le 29 mai 2009.

# Le travail des commissions



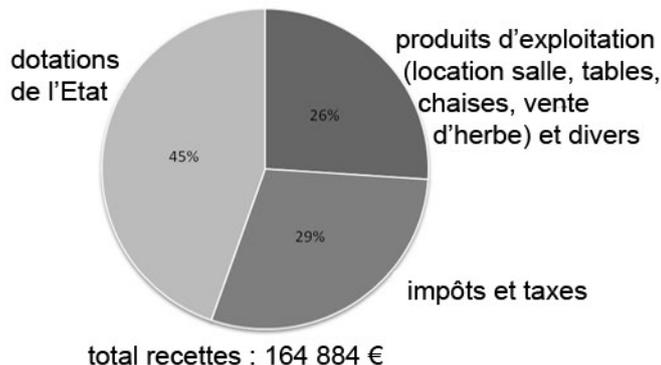
## Le budget communal

Février et mars sont les mois de préparation et vote du budget communal pour l'année. Cette opération permet de prévoir les recettes et les dépenses de la commune en s'efforçant de les contrôler, afin d'aboutir à l'équilibre.

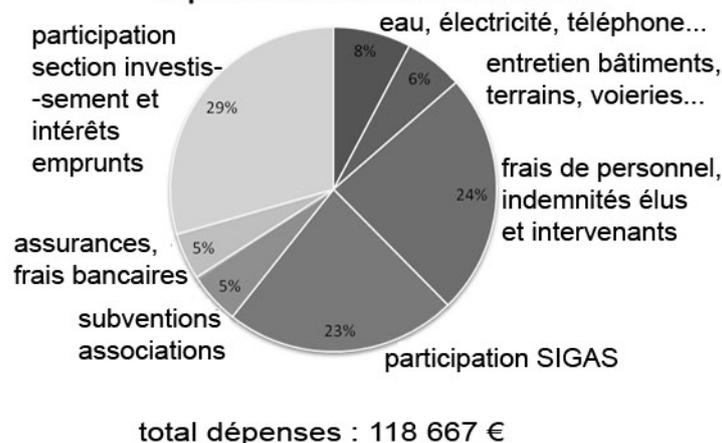
Il faut donc évaluer à l'avance les dépenses liées à la gestion des services publics (frais de fonctionnement courant), les dépenses de personnel, les charges nouvelles (par ex. construction d'un nouvel équipement). En matière de recettes, il faut prévoir le niveau des prestations de l'Etat et définir le niveau de fiscalité (augmentation ou non des taux...), le niveau des tarifs des services communaux, les produits d'exploitation (loyers, par exemple), le niveau de l'autofinancement, le niveau de l'emprunt.

D'un point de vue comptable, le budget est divisé en deux parties : la section fonctionnement et la section investissement. La section fonctionnement correspond à toutes charges et recettes courantes du budget de la commune comme pour le compte d'un foyer familial. Tandis que la section investissement est assujettie à la TVA. Ce budget est consacré aux achats importants tels que mobilier, gros matériels, terrains, gros travaux... pour ces dépenses une partie de la TVA est récupérée. Pour chaque section les dépenses sont légèrement majorées et les recettes minorées pour palier à des imprévus. Afin de pouvoir calculer dépenses et recettes au plus juste, nous tenons compte des résultats de l'année passée et des devis ou études des futurs travaux. Pour réaliser ce travail, nous sommes aidés du percepteur.

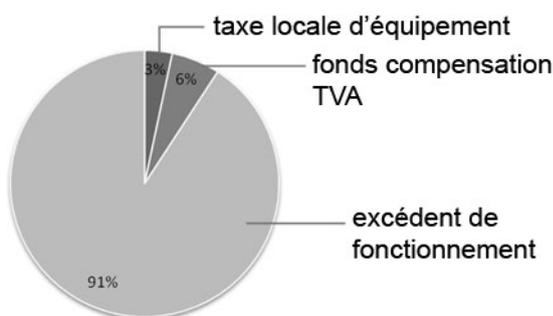
### recettes section fonctionnement



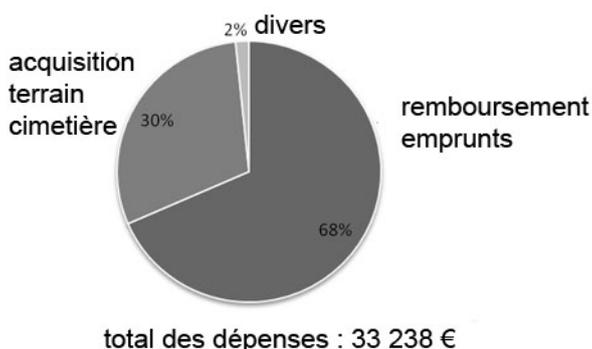
### dépenses section fonctionnement



### recettes section investissement



### dépenses section investissement



D'autres budgets dépendent également du conseil municipal. Ils sont créés lors de l'élaboration de services tels que l'assainissement, un lotissement... ces budgets doivent être autonomes. C'est-à-dire que les recettes collectées auprès des usagers ou par subvention doivent couvrir les dépenses d'investissement et de fonctionnement. La commune abonde seulement dans le cas de déficit ou lors de dépenses imprévues.

Pour 2008, nos dépenses sont restées très modérées. Suite au changement de conseil d'autres orientations ont été prises et ainsi les dépenses ont été modifiées. Nos recettes dépendent des subventions de l'état (DGE), des locations (salle, logement,...), des impôts et taxes. A souligner que sur Contrières, la taxe professionnelle est presque nulle vu l'absence d'artisan.

Pour 2009, nos prévisions sont sensiblement les mêmes. Quelques dépenses sont prises en compte pour d'éventuels projets (assainissements, travaux dans logement, entretien voirie...). D'autre part, notre commune a des emprunts à honorer. Actuellement le capital dû s'élève à 114 693€ et se partage en six emprunts. Deux des emprunts datent de 1998 et seront clos dans le courant de l'année 2009.

## Conseil d'école

Le 13 mars dernier, un conseil d'école s'est tenu à Contrières. Cette réunion se déroule trois fois par année scolaire à raison d'une par trimestre et est provoquée par le directeur des écoles du RPI. Dans ce cadre sont conviés les enseignants, les intervenants scolaires, les parents d'élèves, les Maires, le président du SIGAS, un représentant du conseil municipal de chaque commune et un représentant de l'éducation nationale.



A cette occasion, tous les sujets ayant trait au fonctionnement des écoles sont abordés tels que les effectifs inscrits ou prévisionnels, les orientations de l'éducation nationale, les absences prévisionnelles des enseignants (stages, remplacements...), les sorties et outils pédagogiques, la présentation et le rôle des différents intervenants, les besoins en matériels, les problèmes d'infrastructures. La carte scolaire étant sortie, le maintien des quatre classes du RPI est assuré pour la prochaine rentrée. Lors de cette occasion, Mr SAINT, directeur des écoles, demande des bénévoles pour assurer des ateliers en informatique et pour la préparation du jardin avant les semis.



## Jumelage du Canton de Montmartin-sur-Mer avec la Paroisse de Saint Martin de Jersey (Parish of Saint Martin, Jersey C.I.)

Depuis de nombreuses années, des liens forts unissent la Paroisse de Saint Martin de Jersey et notre canton de Montmartin-sur-Mer. Pour autant, la réalité de ce jumelage avait tendance à s'estomper et les échanges à se raréfier.

C'est la raison pour laquelle notre Communauté de communes et, en son sein, la commission tourisme ont souhaité relancer et donner un nouvel élan à ce jumelage. Chacune des communes de notre canton est représentée au « Comité de jumelage » qui est placé sous la présidence de Jean-Christian Cusson (de Montmartin). Contrières est représentée par Eric de Laforcade, vice-président du comité, et par Johanah Nalson.

Différents contacts ont d'ores et déjà été établis avec le Comité de jumelage de Saint Martin et plus particulièrement avec Mr Silver Yates, le connétable de la Paroisse ainsi qu'avec Mr Bob Hill, député de la Paroisse au Parlement des états de Jersey.

Un programme prévisionnel a été arrêté. Notons plus particulièrement la venue d'un groupe musical jersiais, dans la cadre du festival « Quai des Blues », en liaison avec l'association « Salicorne » (29 avril au 2 mai). Ajoutons également une **activité nautique, le 22 mai**, à Jersey même, avec la participation du Yacht Club de Saint Héliier (YCSH), le Club nautique de la pointe d'Agon (CNPA) et le Club nautique de Régneville (CNR).

Enfin Jersey nous rendra visite à l'occasion de la fête du jumelage les 30 et 31 mai prochain. Un dîner dansant réunira les Jersiais et les habitants du canton le 30 mai à la salle des fêtes de Quettreville-sur-Sienne. Bien entendu, tous les Contriérais sont invités à participer à ce moment festif. C'est un nouveau visage de nos deux communautés que proposent à chacun d'entre nous les deux comités de jumelage : l'occasion pour nous de découvrir Jersey, partir à la découverte des dolmens du Couperon et de Faldouet ou encore, du petit port de Gorey dominé par le château de Mont-Orgeuil ; l'occasion pour les habitants de Jersey de partir à la découverte de notre bocage, la splendeur de nos côtes et tant d'autres sites d'exception.

Mais au-delà de l'aspect touristique et patrimonial proprement dit, un jumelage est aussi la rencontre de deux communautés humaines. Notre belle commune de Contrières le sait bien puisqu'elle a récemment fêté le trentième anniversaire de son jumelage avec Bergbieten : la qualité, la richesse des relations humaines sont indispensables à la pérennisation d'un jumelage.

Gageons que notre commune nouera avec Jersey les mêmes liens.

**Rendez-vous donc pour le dîner dansant à Quettreville le samedi 30 mai prochain !**

# Infos pratiques



## Ouverture de la mairie

- le mardi : 14 h 30 à 17 h 30
- le vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

Tél : 02.33.76.61.56  
mairie.de.contrieres@wanadoo.fr

## Un peu de temps ?

Mr Saint, directeur des écoles, demande des bénévoles pour assurer des ateliers en informatique ainsi que pour la préparation du jardin avant les semis.

## Nouvelles modalités d'obtention des passeports

Le demandeur doit fournir deux photos d'identité. Le droit exigible est de :

- 88 € pour un majeur
- 44 € pour un mineur de quinze ans et plus
- 19 € pour un mineur de moins de quinze ans.

A partir du 28 juin, les demandes de passeport seront à effectuer à Coutances, Gavray, Granville, St Lô, Villedieu, La-Haye-du-Puits ou Avranches.

## Activités des associations

Ven. 17 Avril : concours de belote organisé par les anciens combattants dans la salle polyvalente de Contrières. Renseignements : 02 33 45 08 48 ou 06 33 26 98 33

Dim. 26 avril : randonnée de 8 km à Contrières organisée par l'office du tourisme. Rdv 14 h devant l'église.

Ven. 1er Mai : tournoi de football organisé par l'ESTQ sur le terrain de Contrières.

Sam. 16 Mai : vente de crêpes organisée par l'association Vive la cour afin de financer les sorties scolaires de fin d'année. La préparation et la vente des crêpes se feront sous le préau de l'école de Treilly.

Sam. 30 Mai : soirée jumelage avec Jersey (dîner dansant) à la salle des fêtes de Quetteville-sur-Sienne

Sam. 13 Juin : repas africain organisé par le jumelage coopération Contrières-Zingan-Bergbieten dans la salle des fêtes de Hyenville. Renseignements : 02 33 45 05 26

Dim. 28 juin : randonnée pédestre et repas champêtre à la ferme de Monceaux organisés par le comité de jumelage Contrières-Bergbieten.

Renseignements : 02 33 45 08 48 ou 02 33 45 72 16

## Permanences du Maire et des Adjointes

### Avril

	3 <i>P.Lecaudey</i>	7 <i>V. Dolley</i>	10 <i>V. Bidan</i>
14	17 Fermeture	21 <i>V. Dolley</i>	24 <i>V. Bidan</i>
28 <i>C. Marie</i>			

### Mai

1 Férié	5 <i>V. Dolley</i>	8 Férié	12 <i>P.Lecaudey</i>
15 <i>C. Marie</i>	19 <i>C. Marie</i>	22 <i>P.Lecaudey</i>	26 <i>V. Dolley</i>
29 <i>V. Bidan</i>			

### Juin

2 <i>C. Marie</i>	5 <i>P.Lecaudey</i>	9 <i>V. Dolley</i>	12 <i>V. Bidan</i>
16 <i>V. Dolley</i>	19 <i>P.Lecaudey</i>	23 <i>C. Marie</i>	26 <i>V. Bidan</i>
30 <i>C. Marie</i>			

## Composteurs individuels

Le syndicat «La Perrelle» met à disposition des composteurs individuels pour la valorisation des fermentescibles et des déchets verts.

La procédure est la suivante :

- téléchargez le formulaire d'inscription sur le site [www.laperrelle.fr](http://www.laperrelle.fr) rubrique "compostage individuel"

- retournez le au syndicat mixte de la Perrelle, mairie de Bréhal 50290.

## Ramassage des ordures

En raison des jours fériés des vendredis 1<sup>er</sup> et 8 mai, le ramassage des ordures ménagères sur l'axe Coutances-Gavray se fera exceptionnellement les jeudis 30 avril et 7 mai au matin à la place du vendredi.

## Les élections européennes

Les élections européennes de 2009 se dérouleront du 4 au 7 juin dans les 27 Etats membres de l'Union Européenne.

Elles auront pour but d'élire le nouveau Parlement Européen et plus de 515 millions d'électeurs seront appelés à aller voter.

A Contrières, le bureau de vote sera ouvert le dimanche 7 juin de 8 h à 18 h.